



Ordonnance de télécom CRTC 2017-310

Version PDF

Ottawa, le 28 août 2017

Société TELUS Communications – Approbation d’une demande tarifaire

1. Le Conseil **approuve** la demande tarifaire suivante :

Demandeur	Avis de modification tarifaire et description	Date de la demande	Date d’entrée en vigueur
Société TELUS Communications	AMT 524 Tarif général – Introduction de l’Accès réseau de terminaux pour le service local	21 juillet 2017	28 août 2017

2. Aucune intervention relativement à la demande n’a été reçue.

3. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours civils suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être présentées au Conseil sans page de description ni demande d’approbation; une demande tarifaire n’est pas nécessaire.

Secrétaire général